



UNE DIFFICILE CONQUÊTE : VOTER DE 1815 À 1870

Livret enseignant

4^e - CHAPITRE 06

Citoyen : personne qui dispose de droits politiques (voter, être élu).

Suffrage : droit de participer à une élection.

Suffrage censitaire : vote réservé aux hommes les plus riches (qui paient un certain impôt, le cens).

Suffrage universel masculin : droit de vote accordé à tous les hommes majeurs, sans condition de richesse.

République : régime politique où le pouvoir appartient aux citoyens.

Monarchie constitutionnelle : régime où le roi partage son pouvoir avec une assemblée élue.

Empereur : chef d'un empire, qui concentre souvent la plupart des pouvoirs.

Élection : choix des représentants du peuple par le vote

Problématique :

Comment les Français ont-ils progressivement obtenu le droit de vote entre 1815 et 1870, et pourquoi cette conquête a-t-elle été difficile ?

Objectifs pédagogiques

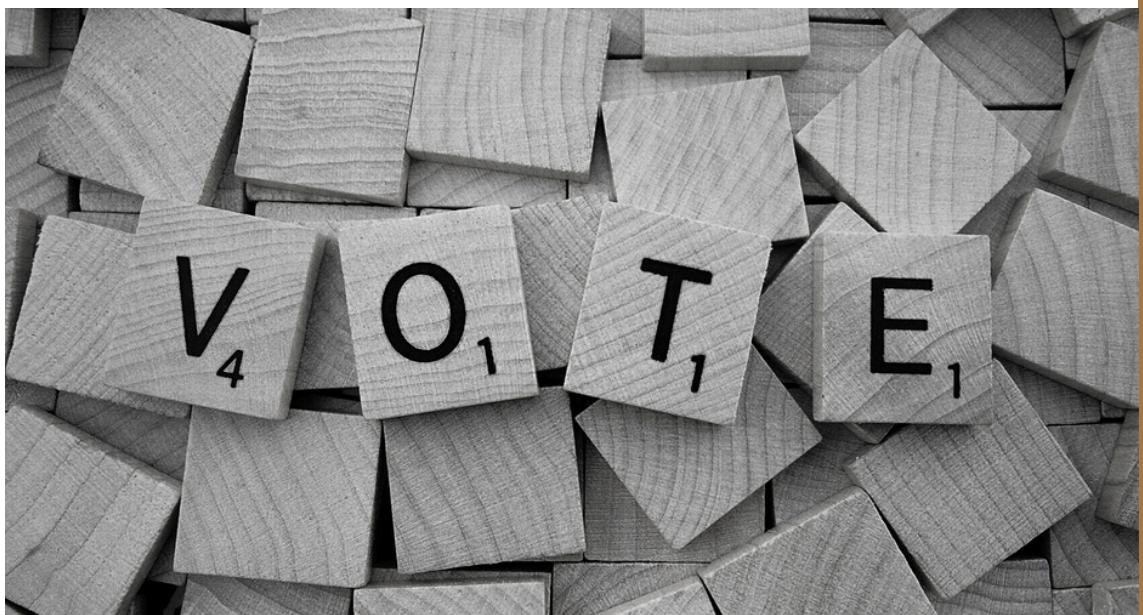
- Comprendre comment le droit de vote s'installe progressivement en France au XIX^e siècle.
- Identifier les principales étapes de la conquête de la citoyenneté politique.
- Découvrir les débats autour du suffrage censitaire, universel et du rôle des femmes.
- Situer les régimes politiques successifs (monarchie, république, empire) et leurs rapports au vote.
- Comprendre que le droit de vote est une conquête longue et inachevée.

Ce que l'élève doit connaître / savoir faire à l'issue de ce chapitre

- Expliquer ce que sont le suffrage censitaire et le suffrage universel masculin.
- Identifier les étapes du développement du droit de vote en France.
- Situer les grands régimes politiques entre 1815 et 1870.
- Comprendre que le droit de vote n'est pas accordé aux femmes à cette période.
- Lire et interpréter des documents politiques (affiches, textes de loi, caricatures).
- Comprendre que le vote est une conquête sociale et politique.

Compétences du socle mobilisées

- Comprendre un document historique (texte, image, carte, graphique).
- Situer dans le temps les grands changements politiques.
- Utiliser un vocabulaire historique précis.
- Raconter un événement historique en lien avec la citoyenneté.
- Identifier des valeurs et principes de la République (égalité, liberté, participation).
- Prendre conscience de la lente conquête des droits politiques.



01 Qui vote en France après 1815 ? Le suffrage censitaire

02 1848 : la conquête du suffrage universel masculin

03 Le Second Empire et le contrôle du vote (1852-1870)

04 Une conquête lente et inachevée du droit de vote

05 Synthèse

06 Pour aller plus loin...

QUI VOTE EN FRANCE APRÈS 1815 ? LE SUFFRAGE CENSITAIRE



La Constitution de l'an III (1795) rétablit le suffrage censitaire, après une brève proclamation du suffrage universel par la Constitution de l'an I, qui n'aura pas eu le temps d'être appliquée avant que le tournant réactionnaire ne commence.

Quand un pays devenait une démocratie, il adoptait souvent le suffrage censitaire. Les élites, responsables des nouvelles règles politiques, pensaient que les personnes pauvres, n'ayant ni éducation ni propriété, ne pouvaient pas participer aux décisions publiques. Elles limitaient alors le vote aux groupes jugés instruits, surtout les plus riches.

Après 1815, la France est une monarchie constitutionnelle.

Le roi partage le pouvoir avec une Assemblée, mais très peu de Français votent.

Le vote est réservé aux hommes riches qui paient assez d'impôts : c'est le suffrage censitaire.

La majorité des Français (ouvriers, paysans, artisans) ne peut pas voter car elle n'a pas assez d'argent.

Le droit de vote est donc très limité au début du XIX^e siècle.

Après la chute de Napoléon, la Charte constitutionnelle de 1814 rétablit la monarchie tout en maintenant certains acquis de la Révolution. Toutefois, les droits politiques restent très restreints. Le suffrage censitaire repose sur le paiement d'un impôt appelé le cens. Pour être électeur, il faut payer un niveau élevé d'impôt ; pour être éligible, il faut payer encore davantage. Cela limite fortement la participation : autour de 90 000 électeurs sur une population de 30 millions. Ces électeurs appartiennent à la bourgeoisie aisée et aux grands propriétaires fonciers.

Cette organisation traduit la méfiance des élites envers les classes populaires, jugées « instables » ou « ignorantes ». Durant la Monarchie de Juillet (1830-1848), Louis-Philippe élargit un peu le corps électoral, mais cela reste une minorité privilégiée. Cette situation provoque une frustration politique qui alimente les revendications démocratiques et les contestations sociales. On voit apparaître des revendications pour un suffrage plus large, préfigurant les mouvements qui conduisent à la révolution de 1848.

L'enjeu pédagogique consiste à faire comprendre aux élèves que la démocratie n'est pas installée d'un seul coup : le vote est d'abord un privilège réservé aux plus riches, et la conquête du suffrage universel est le fruit d'un long combat politique et social.

Objectif :

Comprendre ce qu'est le suffrage censitaire, qui peut voter après 1815, et pourquoi la majorité des Français en est exclue.

Activités pratiques possibles :

- Observation d'un schéma simple montrant la répartition des pouvoirs entre le roi et la Chambre des députés.
- Étude d'un tableau statistique : nombre d'électeurs en France en 1817 (90 000 électeurs sur 30 millions d'habitants).
- Analyse d'un document d'époque (caricature, extrait de Charte de 1814) montrant l'exclusion des classes populaires.
- Travail en groupe : débat guidé « Est-ce une démocratie si seuls les plus riches votent ? ».

Questions de compréhension :

- Quel est le régime politique français après 1815 ?
- Qui peut voter sous la Restauration et la Monarchie de Juillet ?
- Pourquoi dit-on que le suffrage censitaire exclut la majorité de la population ?
- Qui détient réellement le pouvoir politique dans cette période ?
- Pourquoi de plus en plus de Français contestent-ils ce système ?



Grandes dates, régimes politiques et personnages à retenir de l'histoire de France

Lumni

lumni.fr/article/fin-xviiie-debut-xxe-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-france

De la Révolution française à la IIIe République, chronologie de la vie politique française et de ses changements de régimes successifs. Sans oublier les personnages-clés !

La monarchie constitutionnelle (1791-1792)

- 3 septembre 1791 : après la Révolution française, instauration de la monarchie constitutionnelle. Le roi et l'Assemblée se partagent les pouvoirs.
- 21 septembre 1792 : destitution du roi et abolition de la royauté, proclamation de la Première République.

La I^{re} République (1792-1804)

- 1792 -1795 : la Convention. Une nouvelle assemblée est élue pour la première fois au suffrage universel masculin. Première grande expérience de régime parlementaire en France, elle est nommée « Convention » en référence à l'exemple américain.
- 21 janvier 1793 : exécution de Louis XVI après sa condamnation à mort prononcée lors de son procès.
- 1795-1799 : le Directoire. Ce nouveau régime évolue vers la séparation des pouvoirs. Le pouvoir législatif est confié à deux conseils : les Cinq-Cents et les Anciens. Le pouvoir exécutif, à un Directoire de cinq membres (les directeurs).
- 1799-1804 : le Consulat. Avec son coup d'État du 18 brumaire, Napoléon Bonaparte met en place ce nouveau régime et est nommé Premier consul.

Le I^{er} Empire (1804-1815)

- 2 décembre 1804 : sacre de l'empereur Napoléon I^{er}.
- 6 avril 1814 : première abdication de Napoléon.
- 20 mars au 22 juin 1815 : Les Cent-Jours. Exilé sur l'île d'Elbe, l'empereur Napoléon I^{er} tente un retour à la tête de la France, avant d'abdiquer une seconde fois.

La Restauration (1815-1830)

- 1815 : retour d'un roi sur le trône de France, avec Louis XVIII. C'est la première Restauration (1815-1824).
- 1824 : à la mort de Louis XVIII, Charles X accède au pouvoir. C'est la deuxième Restauration (1824-1830).
- 27 au 29 juillet 1830 : les Trois Glorieuses. Trois jours de révolution du peuple français contre le roi Charles X, partisan d'un retour à l'Ancien Régime.

La monarchie de Juillet (1830-1848)

- 9 août 1830 : un nouveau régime monarchique constitutionnel s'installe. Louis-Philippe I^{er} devient roi des Français.
- Février 1848 : mouvement révolutionnaire contre le régime monarchique. Ouvriers et bourgeois libéraux s'unissent contre le roi Louis-Philippe.

QCM

1. Quel est le régime politique en France après 1815 ?

- La Première République
- **La monarchie constitutionnelle**
- Le Directoire
- Le Premier Empire

2. Qui peut voter sous le suffrage censitaire ?

- Tous les hommes de plus de 21 ans
- Les femmes qui paient des impôts
- **Les hommes les plus riches qui paient assez d'impôts**
- Les soldats et les fonctionnaires

3. Pourquoi la majorité des Français ne vote-t-elle pas entre 1815 et 1848 ?

- Ils ne savent pas lire
- Les élections n'existent pas
- **Ils ne paient pas assez d'impôts pour être électeurs**
- Ils ne veulent pas voter

4. Comment appelle-t-on le vote réservé aux plus riches ?

- Le suffrage royal
- Le vote limité
- **Le suffrage censitaire**
- Le suffrage politique

5. Qui devient roi après les « Trois Glorieuses » de 1830 ?

- Charles X
- Napoléon III
- **Louis-Philippe Ier**
- Louis XVI

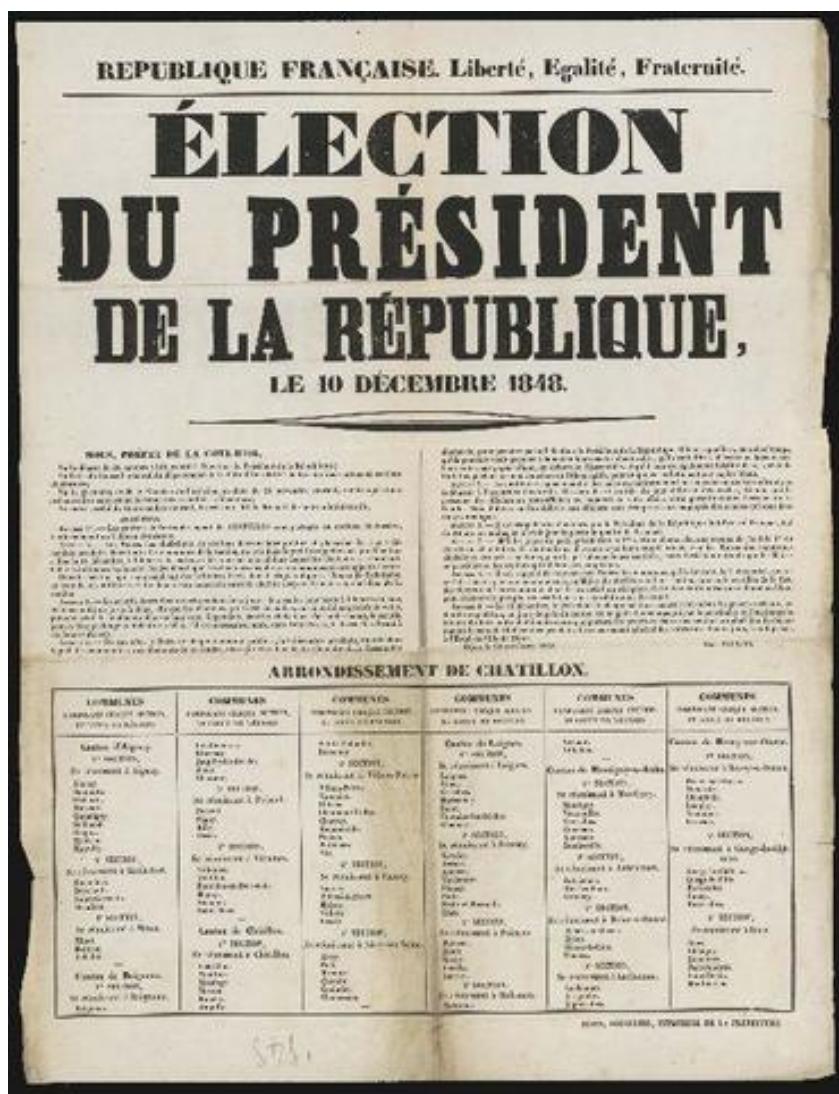
6. Quelle période correspond au retour d'un roi après la chute de Napoléon Ier ?

- Le Directoire
- La Première République
- **La Restauration**
- Le Premier Consulat

7. Quel problème pose le suffrage censitaire pour la démocratie ?

- Il permet à trop de gens de voter
- Il empêche les femmes de voter mais pas les hommes
- **Il exclut presque toute la population du vote**
- Il rend les élections trop fréquentes

1848 : LA CONQUÊTE DU SUFFRAGE UNIVERSEL MASCULIN



Le droit de vote pour tous les hommes quel que soient leur revenu est instauré en 1848 suite à la révolte du peuple. Jusqu'à présent en effet seuls les riches avaient le droit de voter, soit une petite minorité de la population.

LEÇON 2

En février 1848, la monarchie de Juillet prend fin et la Deuxième République est proclamée.

Elle décide de supprimer le suffrage censitaire et de créer le suffrage universel masculin.

Désormais, tous les hommes de plus de 21 ans peuvent voter, sans condition de richesse.

Le nombre d'électeurs passe de quelques centaines de milliers à plusieurs millions : la France devient plus démocratique.

Cependant, les femmes restent exclues du droit de vote jusqu'en 1944.

La révolution de février 1848 est le résultat d'une crise économique, sociale et politique. Les revendications portent sur les libertés, la misère ouvrière et l'exclusion politique liée au suffrage censitaire. Lorsque Louis-Philippe abdique, un gouvernement provisoire se met en place et proclame rapidement la Deuxième République.

L'une de ses mesures les plus symboliques est le décret du 5 mars 1848 instaurant le suffrage universel masculin. Cette décision fait passer le nombre d'électeurs d'environ 240 000 (sous la Monarchie de Juillet) à près de 9,5 millions, bouleversant complètement la vie politique française. Le vote devient un droit pour la majorité des hommes, même si les femmes, les domestiques et certains marginaux restent exclus.

Le suffrage universel masculin marque une avancée majeure mais n'empêche pas les tensions : les électeurs découvrent les mécanismes électoraux, l'abstention est forte dans certaines régions, et l'influence des notables locaux reste importante. En décembre 1848, c'est dans ce contexte démocratique nouveau que Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République.

Pour les élèves, il est essentiel de mettre en évidence :

- **le changement d'échelle (de quelques milliers à plusieurs millions d'électeurs),**
- **la rupture avec les priviléges,**
- **le fait que le suffrage universel ne signifie pas encore le droit de vote pour tous (les femmes n'obtiendront ce droit qu'en 1944).**

Objectif :

Comprendre pourquoi la révolution de 1848 conduit à l'instauration du suffrage universel masculin et expliquer ce que cela change pour les citoyens français.

Activités pratiques possibles :

1. Observation d'une affiche de 1848 annonçant le suffrage universel masculin.
2. Lecture d'un extrait du décret du 5 mars 1848 établissant le nouveau droit de vote.
3. Comparaison entre nombre d'électeurs avant 1848 (environ 240 000) et après 1848 (9 millions).
4. Analyse guidée : qui vote ? qui ne vote toujours pas ? pourquoi ?

Questions de compréhension :

1. Quel régime politique est proclamé en 1848 ?
2. Quelle mesure importante prend la Deuxième République sur le vote ?
3. Qui peut voter avec le suffrage universel masculin ?
4. Le nombre d'électeurs augmente-t-il après 1848 ? Pourquoi ?
5. Pourquoi peut-on dire que le suffrage universel n'est pas encore complet ?



Grandes dates, régimes politiques et personnages à retenir de l'histoire de France

Lumni

lumni.fr/article/fin-xviiie-debut-xxe-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-france

De la Révolution française à la IIIe République, chronologie de la vie politique française et de ses changements de régimes successifs. Sans oublier les personnages-clés !

La II^e République (1848-1852)

- 24 février 1848 : proclamation de la Deuxième République.
- 20 décembre 1848 : Louis-Napoléon Bonaparte est élu premier président de la République.
- 2 décembre 1851 : coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.

Le second Empire (1852-1870)

- 2 décembre 1852 : Louis-Napoléon Bonaparte restaure l'Empire en France, et devient l'empereur Napoléon III.
- 19 juillet 1870 : la France déclare la **guerre à la Prusse**.
- 2 septembre 1870 : défaite à Sedan, et **capture de Napoléon III** par l'armée prussienne.

La III^e République (1870-1940)

- 4 septembre 1870 : proclamation de la Troisième République.
- 17 février 1871 : Adolphe Thiers est nommé « chef du pouvoir exécutif » par l'Assemblée nationale.
- mars à mai 1871 : **Commune de Paris**, une insurrection populaire de 72 jours dont Louise Michel est l'une des grandes figures.
- 31 août 1871 : Adolphe Thiers prend le titre de président de la République.
- 9 décembre 1905 : vote de la loi qui **sépare les Églises de l'État**.
- 1914 - 1918 : Première Guerre mondiale.
- 3 septembre 1939 : après l'invasion de la Pologne par l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne entrent en guerre. Début de la Seconde Guerre mondiale.
- mai - juin 1940 : **défaite française**, fin de la « drôle de guerre ».
- 10 juillet 1940 : vote de la transformation de la Constitution par le Parlement. Cette loi constitutionnelle donne les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. La République française n'existe plus : elle est remplacée par l'État français et le régime de Vichy.

QCM

1. Quel événement met fin à la monarchie de Juillet en 1848 ?

- L'exécution du roi
- La proclamation du Second Empire
- **La révolution de février 1848**
- La Commune de Paris

2. Quel nouveau régime est proclamé en février 1848 ?

- Le Directoire
- **La Deuxième République**
- La Troisième République
- Le Premier Empire

3. Qu'est-ce que la Deuxième République instaure en mars 1848 ?

- Le vote réservé aux riches
- Le vote uniquement en ville
- Le vote à partir de 30 ans
- **Le suffrage universel masculin**

4. Qui peut voter avec le suffrage universel masculin en 1848 ?

- Tous les hommes de plus de 18 ans
- **Tous les hommes de plus de 21 ans**
- Toutes les femmes
- Toutes les personnes qui paient des impôts

5. Quel est l'effet principal du suffrage universel masculin ?

- Le nombre d'électeurs diminue
- Les femmes peuvent voter
- **Le nombre d'électeurs augmente fortement**
- Le roi partage le pouvoir avec l'Assemblée

6. Qui est élu premier président de la République en décembre 1848 ?

- Charles X
- **Louis-Napoléon Bonaparte**
- Adolphe Thiers
- Napoléon Ier

7. Quel événement met fin à la Deuxième République ?

- La proclamation de la Troisième République
- **Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (2 décembre 1851)**
- La guerre franco-prussienne
- L'exécution de Louis XVIII

8. Quel régime succède à la Deuxième République en 1852 ?

- La Restauration
- La monarchie de Juillet
- **Le Second Empire**
- La Troisième République

LE SECOND EMPIRE : LIMITER OU CONTRÔLER LE SUFFRAGE ?



Portrait de Napoléon III en uniforme de général de division dans son grand cabinet des Tuilleries (huile sur toile d'Hippolyte Flandrin, 1861).

LEÇON 3

Sous le Second Empire, le suffrage universel masculin n'est pas supprimé. Tous les hommes de plus de 21 ans peuvent toujours voter. Cependant, Napoléon III utilise ce suffrage pour renforcer son pouvoir.

Le vote est souvent orienté : les autorités surveillent les électeurs, les affiches officielles valorisent l'empereur, et les opposants ont du mal à faire campagne.

Napoléon III organise aussi des plébiscites. Ce sont des votes où une question simple est posée : les électeurs doivent répondre "oui" ou "non". Ces votes servent à montrer le soutien du peuple à l'empereur, même si la liberté du choix est limitée.

Ainsi, même si le suffrage universel masculin existe encore, il est contrôlé et devient un outil pour légitimer le pouvoir de Napoléon III plutôt qu'un moyen d'expression libre.

Le Second Empire (1852-1870) est un régime autoritaire dans lequel Napoléon III maintient le suffrage universel masculin mais en limite la portée politique. Il s'agit d'un paradoxe essentiel à expliquer aux élèves : le droit de vote existe, mais le choix est encadré ou orienté.

Plusieurs mécanismes montrent ce contrôle :

- 1. La surveillance administrative : les préfets, nommés par Napoléon III, disposent d'un fort pouvoir d'influence sur les élections. Ils encouragent les notables locaux à soutenir les candidats officiels.**
- 2. Les candidats officiels : soutenus par l'État, ils bénéficient d'affiches imprimées gratuitement, de réunions facilitées, de relais administratifs. Les opposants, eux, doivent financer leurs campagnes et sont parfois limités dans leurs déplacements.**
- 3. La propagande impériale : Napoléon III utilise la presse (soumise à l'autorisation préalable), les images officielles, les cérémonies publiques et les voyages en province pour renforcer son prestige.**
- 4. Les plébiscites : ils jouent un rôle majeur. Contrairement aux élections législatives classiques, les plébiscites posent une question unique qui permet au régime d'obtenir une légitimité populaire générale. Le plébiscite de 1851 (après le coup d'État) et celui de 1852 (pour le rétablissement de l'Empire) montrent des scores très élevés en faveur du régime.**
- 5. L'évolution vers un Empire libéral (à partir de 1860) : sous la pression des oppositions et du contexte international, Napoléon III accorde progressivement davantage de libertés politiques. La presse est moins contrôlée, le débat parlementaire s'élargit, les opposants gagnent des sièges. Mais le contrôle du vote reste significatif.**

Le but de cette séance est donc de montrer que le suffrage universel peut exister dans un régime autoritaire, mais qu'il ne garantit pas automatiquement une démocratie réelle.

Objectif :

Comprendre comment, sous le Second Empire, le suffrage universel masculin est utilisé comme un outil politique pour renforcer l'autorité de Napoléon III et réduire la liberté réelle du vote.

Activités pratiques possibles :

- Observation de documents : affiches électorales, bulletins de vote, extraits de plébiscites.
- Analyse d'un extrait de discours de Napoléon III sur l'ordre et l'unité nationale.
- Comparaison entre le suffrage universel masculin en 1848 et son usage sous le Second Empire.
- Travail sur un tableau montrant la progression des plébiscites et leurs résultats.

Questions de compréhension :

- Qui dirige le Second Empire ?
- Le suffrage universel masculin est-il supprimé sous le Second Empire ?
- Qu'est-ce qu'un plébiscite ?
- Pourquoi dit-on que le vote est contrôlé ?
- Quel est le rôle des préfets pendant les élections ?



Louis-Napoléon Bonaparte, de président de la République à empereur des Français (1851-1852)

Histoire de réviser avec Thibault Hycarius

lumni.fr/video/saigon-ville-coloniale-d-indochine-francaise-a-la-fin-du-xixe-siecle

Louis-Napoléon Bonaparte, élu premier président de la République française en 1848, est devenu l'empereur Napoléon III en 1852. Deux régimes politiques mais un seul homme ! Thibault Hycarius t'explique le contexte et les coulisses cet étonnant épisode de l'histoire du XIX^e siècle !

II^e République : conservatisme et recul des libertés

Le 20 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la Deuxième République française, au suffrage universel masculin, avec 74% des voix. Une élection étonnante de la part de citoyens qui ont successivement déclenché trois révoltes : en 1789, en 1830, puis en 1848. D'autant que Louis-Napoléon n'a jamais caché sa volonté de restaurer l'Empire fondé par son oncle, Napoléon I^{er}.

Ce résultat de scrutin montre, qu'après les idéaux socialistes des premiers mois de la République, l'heure est plutôt à l'ordre et au conservatisme. Une tendance déjà affichée quelques mois plus tôt, en avril 1848, lors des premières élections législatives, avec une majorité à l'Assemblée nationale composée de républicains modérés et de monarchistes.

Un an plus tard, en mai 1849, de nouvelles élections législatives confirment le maintien de ce régime conservateur. Les décisions politiques prises s'inscrivent dans cette logique :

- une loi renforce l'influence de l'Église catholique dans l'enseignement ;
- le droit de réunion est à nouveau contrôlé ;
- la liberté de la presse est réduite ;
- le droit de vote est restreint aux hommes qui résident depuis au minimum trois ans dans la même commune. ► Conséquence : les ouvriers et les artisans qui, à l'époque, sont des populations très mobiles, se voient donc privés de suffrage. Or, ce sont eux qui soutiennent les idées républicaines et socialistes.

Oppositions entre Louis-Napoléon Bonaparte et l'Assemblée nationale

De son côté, le président Louis-Napoléon Bonaparte tire profit de ce régime républicain conservateur. Lorsqu'une décision politique est mal accueillie par la population, parce qu'elle restreint des libertés, par exemple, il n'hésite pas à plaider innocent. Il reporte la faute sur l'Assemblée, avec laquelle il est régulièrement en conflit, et conserve sa popularité intacte. Parmi les grandes divergences qui opposent Louis-Napoléon Bonaparte à l'Assemblée, la plus importante concerne le renouvellement du mandat du président de la République. Selon la Constitution, au terme des 4 ans de son mandat, il n'a pas le droit de se présenter à nouveau. Or, les Français seraient plutôt favorables à ce changement.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 de Louis-Napoléon Bonaparte

Face au refus catégorique de l'Assemblée nationale de changer la constitution, Louis-Napoléon Bonaparte tente un coup d'État, le 2 décembre 1851. ! Une date-clé pour lui, puisqu'il s'agit de l'anniversaire du sacre de Napoléon I^{er}, et de celui de la victoire à Austerlitz : deux symboles forts du premier Empire. Aidé par l'armée, la police et une partie de l'administration, Louis-Napoléon Bonaparte dissout l'Assemblée nationale.

- À Paris, les réactions populaires ne sont pas si nombreuses. Il y a quelques barricades dans les rues, quelques députés qui s'insurgent, comme Victor Hugo. Mais on constate qu'il n'y a plus grand monde qui soit vraiment attaché à la Deuxième République.
- En province, en revanche, les réactions sont nettement plus marquées. C'est l'état de siège dans un tiers du pays, et on assiste à une très violente répression.

► Face à cette situation, et pour légitimer son coup d'État, Louis-Napoléon Bonaparte décide d'organiser son premier plébiscite. Il demande aux électeurs de se prononcer sur son maintien au pouvoir et sur la rédaction d'une nouvelle constitution. Les Français répondent à 92% « oui ».

💡 Il est important de préciser que le vote a eu lieu dans un contexte d'état de siège, avec une presse sous contrôle, et la nécessité si on souhaitait voter « non » de l'écrire soi-même sur le papier. Seuls, les bulletins « oui » avaient été imprimés...

QCM

1. **Sous quel régime Louis-Napoléon Bonaparte devient-il empereur ?**

- La IIe République
- La Restauration
- Le Second Empire
- La Monarchie de Juillet

2. **Quel outil politique permet à Napoléon III de confirmer son pouvoir ?**

- Les élections municipales
- Le plébiscite**
- Le vote obligatoire
- Le serment des préfets

3. **Quel est le rôle des préfets sous le Second Empire ?**

- Organiser les fêtes nationales
- Rédiger les journaux
- Soutenir les candidats officiels et encadrer les élections**
- Choisir les ministres

4. **Pourquoi dit-on que le vote est contrôlé sous Napoléon III ?**

- Parce que seuls les nobles peuvent voter
- Parce que la campagne électorale est orientée par l'État**
- Parce que les femmes votent plus que les hommes
- Parce que les bulletins sont secrets et protégés

5. **Quel événement marque le passage de Louis-Napoléon Bonaparte au pouvoir personnel ?**

- La prise de la Bastille
- La loi Le Chapelier
- Le coup d'État du 2 décembre 1851**
- La chute de Napoléon Ier

6. **Quelle liberté est restreinte dans les années 1848-1849 ?**

- La liberté de commerce
- La liberté de la presse**
- La liberté d'acheter une arme
- La liberté d'étudier

7. **Quel résultat obtient Louis-Napoléon Bonaparte lors de son premier plébiscite en 1851 ?**

- 40%
- 60%
- 75%
- 92%**

Pourquoi enseigner la société, la culture et la politique dans la France du XIXe siècle en classe de Quatrième ?

L'intitulé du thème place la politique en troisième terme, derrière la société et la culture, dans le cadre d'une période, de 1815 à 1914, qui voit se succéder cinq régimes différents. Mais le politique domine clairement dans les sous-thèmes consacrés au vote et à la Troisième République, le social étant abordé dans le troisième sous-thème par l'exemple des conditions féminines. La question ouvrière a en outre déjà été abordée dans le thème précédent. C'est bien la question de la démocratisation, de ses réalisations et de son inachèvement qui fait l'unité du thème, où la République occupe une position centrale. L'étude doit permettre de faire saisir aux élèves l'épaisseur historique de notre société démocratique actuelle.

Problématique : Comment la France s'est-elle démocratisée au cours du XIXe siècle ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que la lutte pour la démocratie est un facteur permanent tout au long du XIXe siècle ;
- qu'en France, lutte pour la démocratie et lutte pour la République sont indissociables ;
- que le projet républicain est d'unir le pays autour des valeurs de 1789 ;
- que la revendication féminine de l'égalité avec les hommes est déjà présente avant 1914.

Le centrage du thème sur la démocratie permet de travailler particulièrement la compétence « analyser et comprendre un document » : les élèves auront l'occasion de travailler sur des discours et des affiches politiques dont ils devront identifier « le point de vue particulier » et par rapport auquel ils devront « exercer leur esprit critique ». Abordant des débats politiques (l'Affaire Dreyfus, la Séparation), ils pourront développer la compétence « pratiquer différents langages en histoire » en s'initiant aux techniques d'argumentation.

Les grandes dates de l'histoire de France

| Fin du XVIII^e siècle → Début du XX^e siècle





SYNTHÈSE

Au XIXe siècle, le droit de vote évolue mais reste longtemps limité. La monarchie censitaire (1815-1848) réserve le vote aux hommes riches qui paient beaucoup d'impôts.

En 1848, la IIe République instaure le suffrage universel masculin : tous les hommes de plus de 21 ans peuvent voter. Mais ce suffrage est vite contrôlé : la liberté de la presse est réduite, le droit de réunion limité, et la loi de 1850 retire le vote aux hommes qui ne résident pas depuis trois ans dans la même commune.

Sous Napoléon III, le suffrage existe encore, mais il est étroitement encadré par l'État : presse contrôlée, candidats officiels, préfets très influents, plébiscites orientés.

Ainsi, entre 1815 et 1870, le suffrage universel masculin progresse mais n'est pas encore totalement libre.





VOTER DE 1815 A 1870

Nouveau mini-cours dans lequel nous évoquons la difficile conquête du droit de vote, thématique au programme d'Histoire de quatrième...

<https://youtu.be/EosbThGoZNO>



LA II^E RÉPUBLIQUE & LE 2ND EMPIRE

Si en 1848 le suffrage universel masculin est instauré, si de plus en plus de libertés sont proclamées, la démocratie est encore loin d'être complète en France 😊 Dans cette Antisèche, nous allons donc vous éclairer sur le 1er chapitre de votre thème 2 d'histoire : La difficile entrée dans l'âge démocratique de la France (1848-1870)



<https://youtu.be/QTkzl7-H03k>



1848, LE PRINTEMPS DES PEUPLES | QUAND L'HISTOIRE FAIT DATES | ARTE

Troisième révolution française, Deuxième République, première révolution européenne : 1848 n'est pas tout à fait une date, c'est un millésime. Qui ne concerne pas que la France, mais toute l'Europe. On ramène fréquemment les révolutions de 1848 à leurs échecs. Mais elles ouvrent aussi un possible pour l'avenir.



<https://youtu.be/c00DAGpwEJ4>

4^e - Chapitre 06

UNE DIFFICILE CONQUÊTE : VOTER DE 1815 À 1870

Mon résultat à l'évaluation :

LE PROCHAIN CHAPITRE

4^e - Chapitre 07

LA III^E RÉPUBLIQUE